



## Carte grise 2 noms separation non amiable

Par **flow95**, le **02/04/2010** à **10:19**

Bonjour,

La carte grise du véhicule est au nom de mon ex concubine et moi..Elle ne veut plus me rendre la voiture, prétextant qu'elle en a toujours besoin pour différentes choses. Nous n'habitons plus ensemble.

Cependant, elle n'a rien payé, et c'est moi qui paie le crédit depuis le départ ( débité sur mon compte ) ainsi que l'assurance qui est elle aussi au 2 noms.

Il me reste 30 mois à payer avant que mon crédit se termine.

Je ne souhaite pas vendre le véhicule, mais le récupérer et mettre à jour la carte grise à mon nom uniquement, pour qu'elle ne me réclame rien (d'ailleurs elle n'a rien à réclamer, elle a surtout abusé de ma gentillesse et de ma patience ). Elle refuse catégoriquement de me rendre la voiture et de signer quoique ce soit. Quels sont mes droits ? et quelles sont les démarches s'il vous plait?